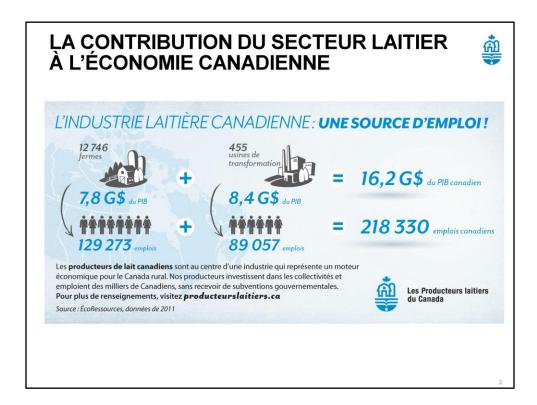


LES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA (PLC)

Dirigé par des producteurs, pour les producteurs, Les Producteurs laitiers du Canada sont la voix des producteurs laitiers canadiens. Ils représentent les producteurs vivant sur les 12,529 fermes laitières au Canada. Les PLC mettent tout en œuvre pour rassembler les conditions stables qui favorisent l'industrie laitière canadienne d'aujourd'hui et de demain. Les PLC travaillent à maintenir des politiques qui favorisent la viabilité des fermes laitières et à promouvoir les produits laitiers et leurs bienfaits pour la santé.

Les PLC mènent le développement du marché laitier générique dans le marché laitier canadien avec un budget de marketing de 80 M\$ provenant des fermes laitières du pays. Cette somme est investie afin de favoriser le maintien et la croissance du marché laitier canadien au moyen de plans de promotion ciblés et axés sur les consommateurs, avec la collaboration des transformateurs de premier et de second cycle, ainsi que les détaillants. Le marché intérieur du fromage représente un segment prioritaire, disposant d'une investissement stratégique annuel de 30 M\$ dédié à son développement au Canada.



UN SECTEUR LAITIER STABLE ET VIGOUREUX : UN AVANTAGE POUR LES CANADIENS

- Dans 7 provinces sur 10, le secteur lait est au premier ou au second rang de l'économie agricole.
- Les fermes laitières canadiennes ont expédié 7,8 milliards de litres de lait en 2011; ce qui représente une hausse de 200 millions depuis 2009.
- La contribution du secteur laitier au PIB est passée de 15,2 G\$ en 2009 à 16,2 G\$ en 2011, et le nombre d'emplois est passée de 215 104 à 218 330 au cours de la même période.
- Chaque année, l'industrie laitière canadienne verse plus de 3 milliards de dollars en impôts locaux, provinciaux et fédéraux.
- En Colombie-Britannique, 45 % des travailleurs agricoles sont employés de fermes sous gestion de l'offre (lait, volaille et œufs).
- Plus de la moitié des revenus du secteur agricole en Nouvelle-Écosse proviennent de secteurs sous gestion de l'offre. La secteur laitier est à l'origine de 28 % de tous les revenus agricoles de la province.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, Amalgamated Dairies Limited (ADL) transforme près de 100 millions de litres de lait chaque année, et emploie plus de 250 personnes.
- En Ontario et au Québec, le paysage est parsemé de milliers de fermes et d'usines de transformation.
- Les fromagers artisans du Canada se trouvent dans tous les coins du Canada et apportent des avantages économiques considérables aux collectivités locales.
- Les Canadiens dépensent 11,8 % de leur revenu disponible pour se nourrir, soit l'un des pourcentages les plus faibles au monde. Les produits laitiers représente 1,07 % du revenu disponible.



RÉACTION DES PLC À L'ACCORD DE **PRINCIPE**



 Les producteurs laitiers canadiens ont réagi à l'annonce de l'entente de principe sur l'AECG en exprimant de vives préoccupations au sujet de l'accès excessif qui a été accordé à l'UE.

Les producteurs laitiers canadiens ont réagi à l'annonce de cette entente de principe en exprimant de vives préoccupations quant à ce qu'elle pourrait signifier pour le secteur laitier canadien, plus particulièrement le marché intérieur du fromage, que nous avons développé et fait croître dans tout le Canada en travaillant en étroite collaboration avec les partenaires de l'industrie et au prix d'un investissement financier considérable de la part de nos producteurs.

Nous sommes extrêmement fiers de notre secteur canadien du fromage, florissant depuis quelques années, et des fabricants canadiens de fromage – petits, moyens et grands – qui ont produit des fromages primés pour les marchés locaux et national.

Il est important de noter l'impact que l'accès accordé à l'UE pourrait avoir, car il est beaucoup plus grand que ce qui a été annoncé.



POINTS SAILLANTS DE L'ACCORD DE PRINCIPE – AECG



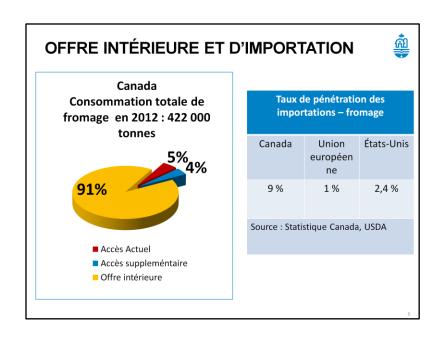
- Accès Canada
 - Nouvel accès de 17 700 tonnes en sus du contingent existant de 20 472 tonnes
 - 16 000 tonnes de « fromage de haute qualité » (p. ex. détail)
 - 1 700 tonnes de « fromages industriels » (p. ex. non destinés à la vente au détail)
 - Ajustement de la part de l'UE du contingent actuel représentant 800 tonnes
 - Élimination du tarif hors contingent sur le concentré protéique du lait (ligne tarifaire 3504)
- Accès UE
 - L'accès en franchise de droits et sans contingent au marché laitier de l'UE (p. ex. libre accès!)

Pour mettre les résultats de cet accord en contexte :

Un accès additionnel de 17 700 tonnes équivaut à...

20 % à 33 % du marché des fromages fins au Canada 4,2 % de la consommation canadienne de fromage 2,2 % de la production laitière du Canada 150 M\$ en perte de revenus agricoles, année après année... Un minimum de 300 M\$ pour l'industrie

L'accès total augmentera à 38 112 tonnes, ou 9 % de la consommation du Canada.



L'accès pour le fromage augmentera, passant de 5 % à 9 % de notre consommation intérieure. Il n'y a aucune raison d'être heureux d'approvisionner 91 % du marché canadien lorsqu'on se compare à d'autres pays. Par exemple, l'UE approvisionne 99 % de son marché et les États-Unis, 97,6 %.



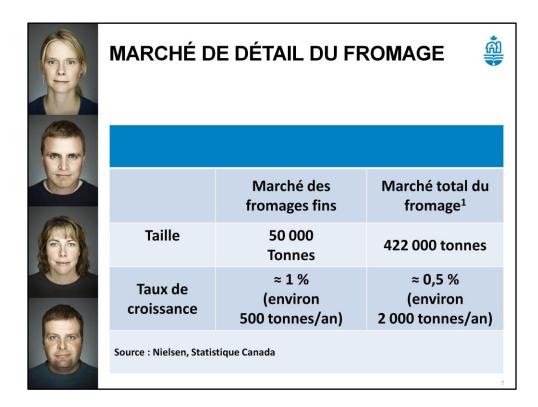
PRODUCTION CANADIENNE DE FROMAGE



	Production de fromage en tonnes	Croissance		
2008	399 762			
2009	404 173	1,1 %		
2010	408 647	1,1 %		
2011	404 152	-1,1 %		
2012	408 197	1 %		
Moyenne		0,5 % (ou environ 2 000 tonnes par an)		
Source : Statistique Canada				

Voyons maintenant la production canadienne de fromage pour mieux comprendre les répercussions de cet accord sur les fabricants de fromage et les producteurs canadiens.

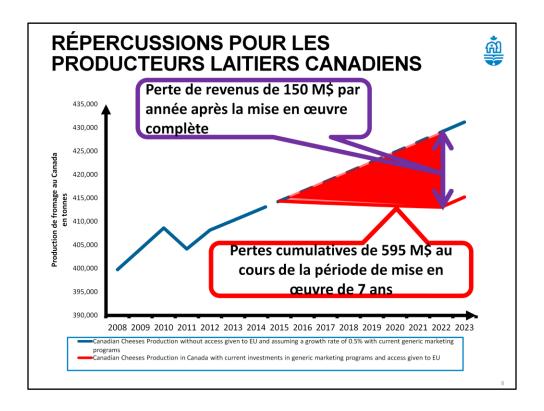
La croissance dans le secteur de fromage n'est pas aussi significative que ce qui a été annoncé. Alors que certains segments du marché ont crû plus rapidement que d'autres, la réalité est que la production de fromage au Canada n'a augmenté que de 0,5 % lors des 4 ou 5 dernières années.



En fonction du niveau actuel des importations de l'UE et de la portion considérable que représentent les « fromages fins », l'impact, selon les fromages qui pourraient apparaître sur le marché canadien, se situe entre 15 % et 30 %; il sera impossible de prévoir ce qui sera importé.

Le segment de marché des fromages fins sera le plus touché. Considérant que c'est le segment de marché qui a la plus grande valeur, les stratégies d'importation seront principalement développées pour faire concurrence à ce marché. À défaut de pouvoir soutenir la concurrence sur le marché des fromages fins, nous nous attendons à un effet en cascade vers les fromages de spécialité et, finalement, vers le marché de masse (p. ex. cheddar).

En d'autres termes, les responsables des fabricants de fromages fin seront directement touchés et l'impact sur les producteurs se fera sentir sur l'ensemble du secteur de la production de fromage, vu que les producteurs travaillent ensemble pour approvisionner le marché et que les revenus sont partagés.

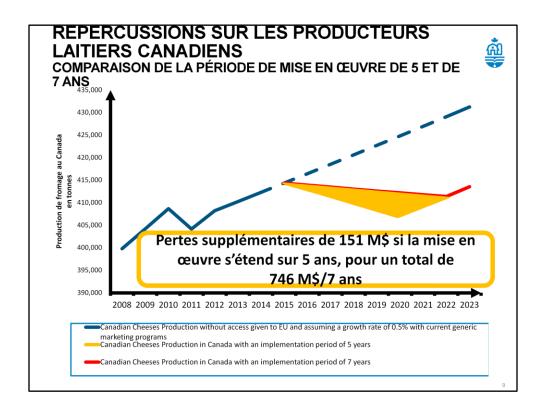


Le l'AECG est mis en oeuvre sur une période de 7 ans, les pertes cumulées représenteront un total de 595 M\$.

Sur une période de mise en oeuvre de 7 ans, la production de lait utilisé pour la production de fromage baisserait légèrement. Le plus important, c'est que le producteurs canadiens perdent la possibilité de profiter d'une croissance future pour laquelle ils ont beaucoup investi.

Traduction de la légende :

Production canadienne de fromage sans accès à l'UE et supposant un taux de croissance de 0,5 % avec les programmes génériques de marketing existants Production canadienne de fromage avec les investissements existants dans les programmes génériques de marketing et l'accès à l'UE



Si l'accord est mis en oeuvre sur une période de 5 ans, non seulement cela résultera-t-il en une baisse du quota de production, mais aussi en une perte progressive de 151 M\$, pour un total de 746 \$ M après 7 ans.

Traduction de la légende :

Production canadienne de fromage sans accès à l'UE et supposant un taux de croissance de 0,5 % avec les programmes génériques de marketing existants Production canadienne de fromage sous la période mise en œuvre de 5 ans Production canadienne de fromage sous la période de mise en œuvre de 7 ans



RÉDUCTIONS TARIFAIRES



- Tous les tarifs contingentaires s'appliquant aux importations de l'UE seront éliminés
- Les tarifs hors contingent seront maintenus à leurs niveaux actuels à l'exception de la ligne tarifaire 3505 (un concentré protéique du lait ≥ 85 %)
 - Ce CT a été introduit à la suite de l'évocation de l'article XXVIII du GATT par le gouvernement canadien en 2007. Il est à présent annulé.

10

Bien que les tarifs applicables dans la limite du contingent aient été réduits à zéro – et nous ne nous y opposons pas – la majorité des tarifs hors contingent ont été maintenus à leurs niveaux actuels, à l'exception du tarif hors contingent pour le concentré protéique du lait, avec un niveau de concentration plus grand que 85 % (p. ex. isolat de protéines du lait).

Ce CT a été introduit à la suite de l'évocation de l'article XXVIII du GATT par le gouvernement du Canada, en 2007. Il est à présent annulé.



AECG – POINTS SAILLANTS DE L'ACCORD DE PRINCIPE



- Indications géographiques (IG)
 - Reconnaissance d'environ 50 IG de fromage et droits limités accordés à l'UE pour les suivants : asiago, feta, fontina, gorgonzola et munster
 - Ne touchera pas à la capacité des fabricants actuels de ces noms au Canada de continuer de les utiliser, mais de futurs fabricants ne pourront utiliser ces noms que s'ils sont accompagnés d'expression comme « genre », « type », « style », « imitation » ou semblable
 - Le Canada conserve la capacité d'utiliser les éléments de termes comportant plusieurs mots, par exemple :
 - « brie de Meaux » sera protégé, mais le terme « brie » pourra être utilisé tout seul
 - « gouda Hollande » sera protégé, mais le terme « gouda » pourra être utilisé seul

11

Le Canada a également accordé à l'UE ses IG sur 50 fromages.

La protection que possède l'UE pour les IG et ses produits laitiers devrait être accessible au Canada. Cela représente un contrôle et une protection efficaces de nos propres normes d'identification concernant les produits laitiers.



LIBRE ACCÈS - FICTION OU RÉALITÉ



Réalité

- Le Canada est un pays où le lait coûte plus cher à produire et à transformer
- La grande majorité de notre lait et de nos produits laitiers peut faire la concurrence aux produits laitiers européens fortement subventionnés.
- Le feta, le parmesan, l'asiago, le fontina, le gorgonzola et le munster canadiens ne sont pas autorisés sur le marché européen.
- Un minuscule pourcentage des meilleurs fromages canadiens produits avec du lait au prix intérieur peut trouver un créneau sur le marché européen

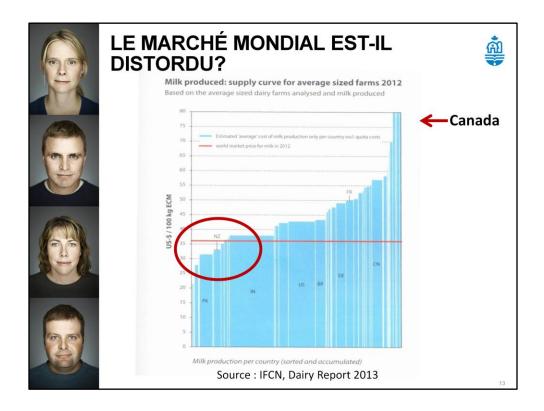
Faits:

- L'Union européenne accorde un accès immédiat en franchise et sans contingent à son marché laitier.
- Interdiction bilatérale des subventions octroyées pour l'exportation de produits agricoles, subordonnée à l'élimination des droits de douane »
- Un Groupe spécial de l'OMC a jugé que lait canadien vendu par les producteurs et destiné au marché d'exportation à des prix inférieurs au marché intérieur constitue une subvention à l'exportation.
- Les exportations de fromage cheddar vieilli vers l'Union européenne sont jugés être subventionnés et cesseront après l'entrée en vigueur de l'accord.

12

C'est un mythe que le Canada a maintenant libre accès à l'UE marché. Nul ne doute que les fromages canadiens peuvent rivaliser avec ceux de l'UE sur le plan de la qualité, cependant:

Au début des années 2000, un groupe spécial de l'OMC a statué que tout produit exporté du Canada et vendu moins cher que le prix intérieur était considéré comme « subventionné ». Avec l'interdiction d'utiliser les subventions à l'exportation dans l'UE, la réalité est que le Canada n'est pas en mesure de profiter de l'ouverture du marché laitier européen. La réalité est aussi que dans l'UE, les subventions peuvent représenter jusqu'à 40 % du revenu des producteurs, qui obtiennent un prix inférieur pour leur lait sur le marché. Cela place le lait et les produits laitiers canadiens en situation désavantageuse.



Regardons de plus près ce à quoi nous sommes confrontés sur les marchés mondiaux:

Il ne fait aucun doute que le marché du monde est un dépotoir. « International Farm Comparison Network » (connu sous le nom IFCN) a compilé des données sur les prix a la production et COUT de production depuis 13 ans et offre maintenant une analyse comparative entre 95 pays.

Dans le dernier rapport, *Dairy Report 2013*, ils ont souligné que seulement 12% de la production mondiale de lait en 2012 a été produite à un coût égal ou inférieur au prix mondial.

En ce qui concerne le Canada, le coût de production fait partie des plus élevés au monde.



LIBRE ACCÈS – FICTION OU RÉALITÉ

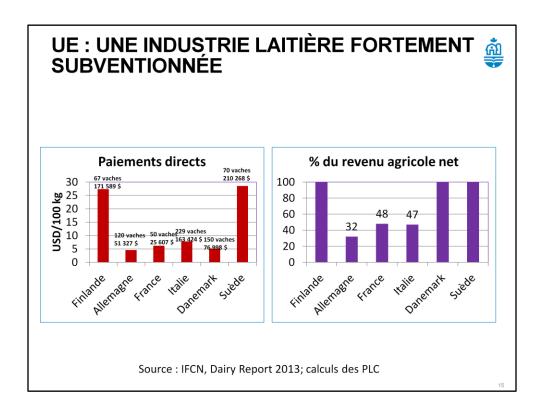


	Prix à la ferme	Marge des transformateurs	
		PLE	Beurre
Canada	78,06\$	0,9191 \$/kg	0,7976 \$/kg
Union européenne	36,80 euros (53,50\$)	290 euros/tonne (0,40 \$/kg)	311 euros/tonne (0,43 \$/kg)

Source : Commission européenne, prix moyen à la production en août 2013; IFCN Dairy Report 2013; taux de change de 1,3860 en août 2013; prix moyen de la CCL pour août 2013.

La preuve : l'accès canadien au marché du Royaume-Uni pour le fromage cheddar vieilli canadien demeure sous-utilisé car les transformateurs canadiens veulent du lait à 28 \$/hl.

La réalité est que nous sommes non seulement confrontés à un coût plus élevé de la production au niveau de l'exploitation, mais c'est aussi le cas de la chaîne de production avec les processeurs marges canadiennes qui sont deux fois plus ce qu'ils sont dans l'Union européenne, par exemple.



Nous avons parlés de l'industrie laitière fortement subventionnée de l'UE. IFCN fournit des informations intéressantes concernant les subventions reçues par les producteurs laitiers dans plusieurs membres d'états de l'UE. Des pays comme la Finlande et la Suède sont les pays producteurs à coûts élevés et reçoivent un niveau exceptionnel de soutien, sinon ils ne seraient pas en mesure de soutenir la concurrence sur leur propre marché.

Le graphique de gauche montre le niveau estimé des paiements directs (à la fois couplées et découplées) perçus par les producteurs dans certains pays de l'UE. À la droite, on montre le niveau de paiement en % de leur revenu net. Cela démontre clairement que, sans ces paiements, beaucoup de ces producteurs auraient déjà cessé de produire du lait. Cela crée un terrain de jeu inégal, alors que le Canada commencera à importer 17 700 tonnes de fromage additionnelles.

À titre de comparaison, la gestion de l'offre laitière au Canada permet aux producteurs canadiens de tirer 100 % de leur revenu du marché. Nous devons être fiers de cela, même si cela nous met dans une situation désavantageuse quant au marché mondial.



MAINTENIR LA STABILITÉ ET LA VIGUEUR DU SECTEUR LAITIER CANADIEN



- Dans nos discussions avec le gouvernement fédéral, nous nous engagerons à élaborer un plan industrie-gouvernement qui donnera :
 - L'approche est axée sur le marché et ne compte pas sur l'argent du gouvernement;
 - Plan national:
 - Respecte les incidences plus vastes que l'administration des CT;
 - Est compatible avec un plan à long terme pour le secteur laitier que nous voulons pour 2023;
 - Prévoyant et à faire une planification à long terme pour les investissements stratégiques dans les marchés présentant des possibilités de croissance.

16

Les producteurs laitiers canadiens sont engagés à travailler avec le gouvernement et les transformateurs pour maintenir la stabilité et la vigueur du secteur laitier canadien, tout en fournissant aux consommateurs canadiens des produits laitiers de haute qualité, faits au Canada.

Nos producteurs laitiers sont engagés à l'égard d'une industrie nationale dont la contribution économique est considérable dans toutes les régions. Nos producteurs laitiers veulent tirer leur revenu du marché, plutôt que des subventions des contribuables qui leur arrivent par la poste. Nos producteurs laitiers veulent que le marché du lait s'accroisse au Canada, au profit de tout le pays.

Pour les producteurs laitiers, l'engagement du gouvernement à l'égard de la gestion de l'offre, comme il l'a de nouveau confirmé lors discours du Trône, signifie qu'ils travailleront avec les PLC à trouver des solutions qui permettront aux producteurs de tirer un revenu convenable du marché.

